	Procédure Travaux de câblage courant faible	Référence procédure
		UB_PILPSE_DPI/DSI_001
		Responsable de la procédure
		A.COHEN / F.POMIES
<i>DPI / DSI</i>		N° Version
		1

Rédacteur(s)	Contributeur(s)	Validé par
G.BOTTIN / H.DESBIEYS P.GUILHEM / J.ALBUCHER	A.COHEN / G.COCCHI / J.DUPART J.GARCIA / P. LE SENECHAL / B. COLOMBIE	Y.JOLLY/F.POMIES

Résumé des modifications	N° Version	Date de mise en vigueur

Objectifs :
 Cette procédure a pour objet de décrire les modalités de gestion et de suivi des demandes de travaux de câblage courant faible.

1- Références réglementaires et/ou documents associés

Les Spécifications Techniques Détaillées courant faible / fort (S.T.D)

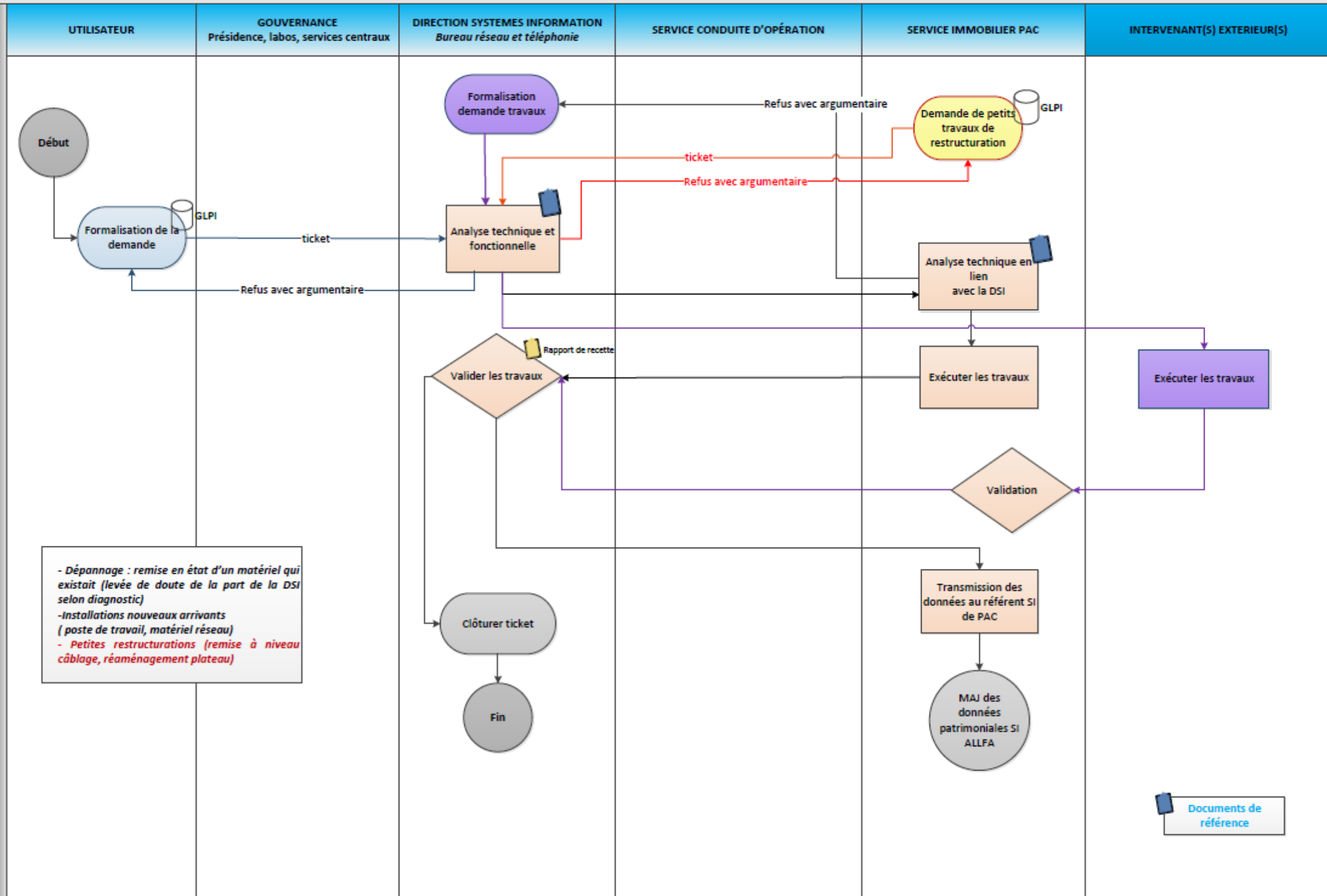
DTU : Document Technique Unifié.

2- Destinataires ou domaines d'application

Toutes les structures de l'université de Bordeaux (pôles / directions, collèges, départements, structures de recherche et de formation)

3- Les processus de travaux de câblage courant faible

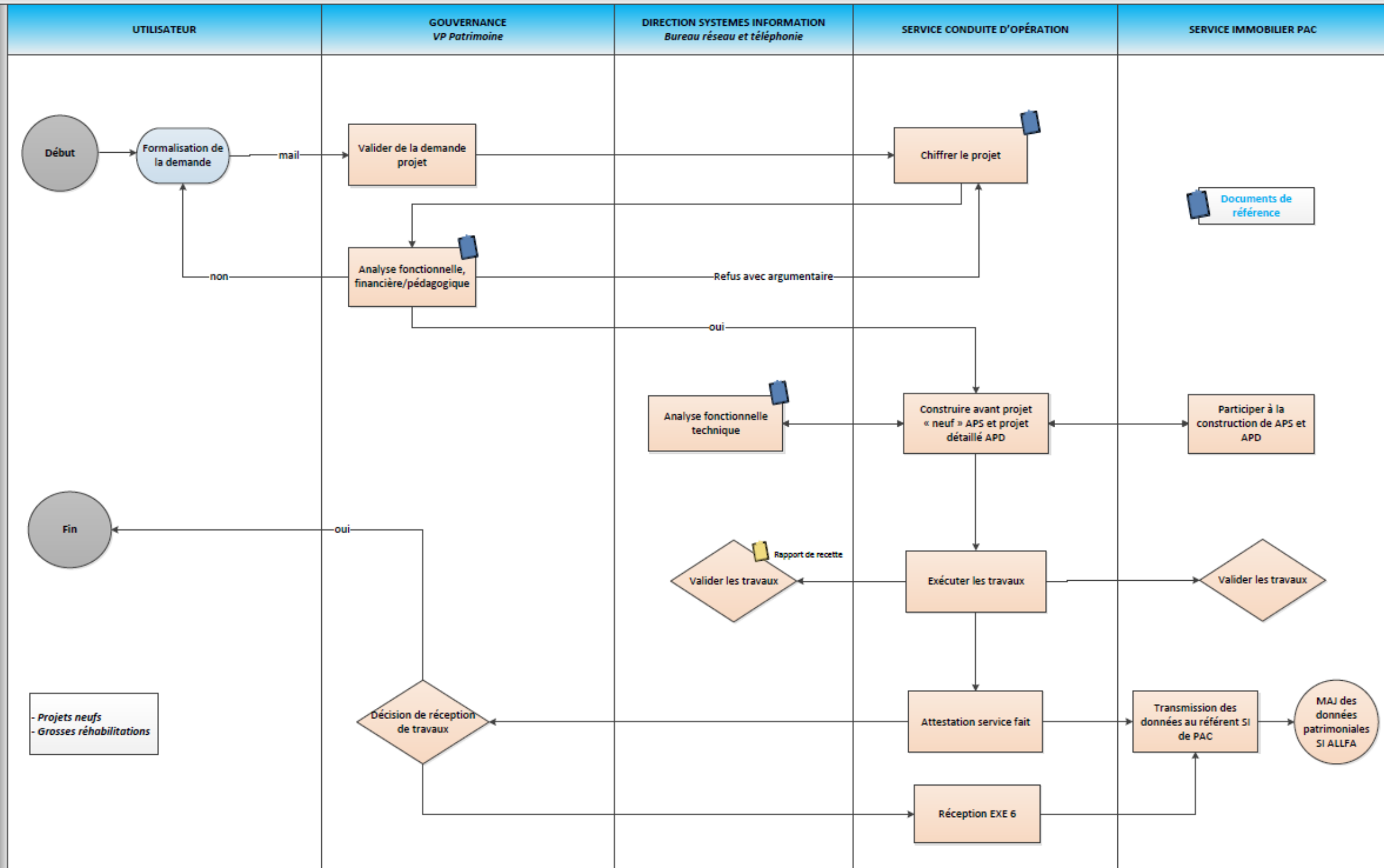
Processus suivi de travaux de câblage courant faible :
Travaux d'électricité dont tension < 50 VOLTS (Téléphonie, réseaux)




- Dépannage : remise en état d'un matériel qui existait (levée de doute de la part de la DSI selon diagnostic)
- Installations nouveaux arrivants (poste de travail, matériel réseau)
- Petites restructurations (remise à niveau câblage, réaménagement plateau)

Document Documents de référence

Processus suivi de travaux de câblage courant faible :
Travaux d'électricité dont tension < 50 VOLTS (Téléphonie, réseaux)



	<h1>Procédure Travaux de câblage courant faible</h1>	Référence procédure
		UB_PILPSE_DPI/DSI_001
		Responsable de la procédure
		A.COHEN / F.POMIES
		N° Version
<i>DPI / DSI</i>		1

Rédacteur(s)	Contributeur(s)	Validé par
G.BOTTIN / H.DESBIEYS P.GUILHEM / J.ALBUCHER	A.COHEN / G.COCCHI / J.DUPART J.GARCIA / P. LE SENECHAL / B. COLOMBIE	Y.JOLLY/F.POMIES

4- Description de la procédure

L'objet de ce paragraphe est de décrire le processus de suivi des demandes de travaux de câblage.

Définition travaux courant faible : Travaux de VDI (Voie Données Images), d'électricité dont tension < 50 VOLTS (Téléphonie, réseaux)

Cette procédure comprend deux axes :

- *Les dépannages, installations nouveaux arrivants, petites restructurations,*
- *Les projets neufs, grosses restructurations*

A -Travaux de câblage courant faible pour dépannages, installations nouveaux arrivants, petites restructurations

1ère étape – Formalisation de la demande

Durant la phase transitoire, avant la mise en production du système d'information patrimoine SI ALLFA, **les demandes seront faites par mail** avec des documents joints pour faciliter et formaliser la transmission des demandes et des informations.

> Liste des contacts par mail

Site Talence

intervention.dpl.talence@u-bordeaux.fr

Site Carreire

intervention.dpl.carreire@u-bordeaux.fr

Site Bordeaux Centre


intervention.dpl.victoire@u-bordeaux.fr

Site Pessac

intervention.dpl.pessac@u-bordeaux.fr

> Informations à préciser dans la demande

- le Site (Talence, Pessac, Carreire, autres)
- le bâtiment
- l'étage
- le bureau
- le délai souhaité pour la réalisation

	<h1>Procédure Travaux de câblage courant faible</h1>	Référence procédure
		UB_PILPSE_DPI/DSI_001
		Responsable de la procédure
		A.COHEN / F.POMIES
DPI / DSI		N° Version
		1

Rédacteur(s)	Contributeur(s)	Validé par
G.BOTTIN / H.DESBIEYS P.GUILHEM / J.ALBUCHER	A.COHEN / G.COCCHI / J.DUPART J.GARCIA / P. LE SENECHAL / B. COLOMBIE	Y.JOLLY/F.POMIES

- la date butoir dans certains cas
- le service demandeur

> Type de la demande

- dépannage (prise réseau ou téléphone ne fonctionnant plus)
- nouveaux arrivants (installation d'une personne dans un local sous doté en équipements réseaux ou présentant **une disposition de prises non adaptée à l'installation de ce nouvel arrivant**)
- petites restructurations (modification de baie de brassage non adaptée à la mise en place de switchs POE pour la téléphonie IP par exemple)
- bureau sans prise devant être équipé

Cette liste n'étant pas exhaustive.

> Description succincte de la demande

Dans le cas particulier de travaux de pose de fibre (en violet dans le processus), une réunion préparatoire sera organisée entre le service immobilier du Site et la Direction des Systèmes d'Information (DSI).

La DSI, qui est à l'origine de la demande, contactera directement les prestataires extérieurs. Le service immobilier de Site sera informé de l'avancée des travaux et en validera la bonne exécution.

2ème étape - Analyse technique et fonctionnelle de la demande de travaux de câblage

L'analyse technique et fonctionnelle comporte 2 parties complémentaires :


La partie technique portera entre autre sur les axes suivants :

- Définition du nombre d'équipements (postes de travail, wifi, DECT, téléphonie, ...) et sur leurs positionnements
- Désignation du répartiteur ou du sous répartiteur cible
- Définition de l'implantation des éléments dans les baies de brassage
- Changement éventuel du type de baie afin de pouvoir intégrer des switchs POE (téléphonie IP) ou en cas de manque de place pour l'ajout de prises et d'éléments actifs
- Autres contraintes techniques de la DSI (vlan, switch, téléphonie classique ou IP ...)

La partie fonctionnelle

Cette partie comportera l'étude du besoin exprimé, l'analyse de l'existant, une traduction en éléments techniques entraînant si nécessaire la définition des travaux à réaliser.

Cette liste n'étant pas exhaustive.

	Procédure Travaux de câblage courant faible	Référence procédure
		UB_PILPSE_DPI/DSI_001
		Responsable de la procédure
		A.COHEN / F.POMIES
<i>DPI / DSI</i>		N° Version
		1

Rédacteur(s)	Contributeur(s)	Validé par
G.BOTTIN / H.DESBIEYS P.GUILHEM / J.ALBUCHER	A.COHEN / G.COCCHI / J.DUPART J.GARCIA / P. LE SENECHAL / B. COLOMBIE	Y.JOLLY/F.POMIES

Le résultat de cette analyse sera systématiquement joint à la demande de travaux (mail, Système d'Information ALLFA, ...)

3^{ème} étape – Analyse technique de la demande de travaux en lien avec la DSI

En amont de l'exécution des travaux, une analyse commune sur plan pourra avoir lieu si besoin.
La DSI et le service immobilier seront amenés à se déplacer sur le site.
Au cours de cette analyse, il sera fait une vérification de la faisabilité technique, financière, la détermination des travaux et du matériel à fournir **courant faible (VDI)**.

4^{ème} étape – Exécution des travaux

L'exécution des travaux sera prise en charge par les services immobiliers de site compétent et réalisée soit en interne soit par des prestataires externes.

5^{ème} étape – Validation des travaux


Dans le cas particulier d'ajout de prise réseau, la validation nécessitera l'édition du **rapport de recette** qui devra être fourni en amont de la validation.

La Vérification portera sur

- la conformité par rapport à la demande initiale
- le bon fonctionnement de l'ensemble

6^{ème} étape – Mise à jour des données patrimoniales

Lors de la validation finale des travaux, le responsable immobilier de Site informera **le référent SI de Site pour la mise à jour des données patrimoniales dans le SI ALLFA**.

	<h2>Procédure Travaux de câblage courant faible</h2>	Référence procédure
		UB_PILPSE_DPI/DSI_001
		Responsable de la procédure
		A.COHEN / F.POMIES
<i>DPI / DSI</i>		N° Version
		1

Rédacteur(s)	Contributeur(s)	Validé par
G.BOTTIN / H.DESBIEYS P.GUILHEM / J.ALBUCHER	A.COHEN / G.COCCHI / J.DUPART J.GARCIA / P. LE SENECHAL / B. COLOMBIE	Y.JOLLY/F.POMIES

7^{ème} étape – Clôturer le ticket

Après installation de la personne ou du matériel, **le ticket sera clôturé par la DSI.**

B- Travaux de câblage courant faible pour *projets neufs, grosses restructurations*

1^{ère} étape – Formaliser la demande

Durant la phase transitoire avant la mise en production du système d'information patrimoine ALLFA, **les demandes seront faites par mail** afin d'assurer une meilleure transmission des demandes et des informations.

> Contact par mail

La demande devra être adressée à la Direction du Patrimoine Immobilier sur l'adresse mail générique :

Site Talence

intervention.dpl.talence@u-bordeaux.fr

Site Carreire

intervention.dpl.carreire@u-bordeaux.fr

Site Bordeaux Centre

intervention.dpl.victoire@u-bordeaux.fr

Site Pessac

intervention.dpl.pessac@u-bordeaux.fr


> Informations à préciser dans la demande

- le Site (Talence, Pessac, Carreire, autres)
- le bâtiment
- l'étage
- le bureau
- le délai souhaité pour la réalisation
- la date butoir dans certains cas
- le service demandeur

> Type de demande

- Projet neuf
- Grosse réhabilitation

Exemple: transformation de plateau, pose de cloison entraînant un réaménagement important ...

	Procédure Travaux de câblage courant faible	Référence procédure
		UB_PILPSE_DPI/DSI_001
		Responsable de la procédure
		A.COHEN / F.POMIES
<i>DPI / DSI</i>		N° Version
		1

Rédacteur(s)	Contributeur(s)	Validé par
G.BOTTIN / H.DESBIEYS P.GUILHEM / J.ALBUCHER	A.COHEN / G.COCCHI / J.DUPART J.GARCIA / P. LE SENECHAL / B. COLOMBIE	Y.JOLLY/F.POMIES

2^{ème} étape – Valider la demande

La demande doit faire l'objet d'une validation par le Vice-Président Patrimoine.
Le CHSCT devra être informé de la demande de projet

3^{ème} étape – Chiffrer le projet

Le service Conduite d'Opération de la DPI réalise un chiffrage seul ou avec l'appui d'un Bureau d'Etudes Techniques (BET) et Maître d'œuvre (MOE), Economiste de la construction suivant les besoins.

4^{ème} étape – Analyse fonctionnelle, financière/pédagogique

L'analyse fonctionnelle est réalisée par un groupement de personnes à l'initiative du service Conduite d'Opération (COP). Ce groupement pourra être constitué de conducteurs d'opérations, de conducteurs de travaux du service Exploitation Maintenance, et de personnel du bureau réseau et téléphonie (DSI)

Les documents nécessaires à l'analyse sont :

- > Le programme ou la fiche programme,
- > Le plan,
- > Les pièces graphiques ou écrites décrivant le projet.

Les rôles sont répartis comme il suit :


- > Le service Conduite d'Opération produit l'étude des travaux,
- > Les services de la DSI et le Service Exploitation Maintenance de la DPI sont consultés pour l'expertise et la validation des travaux.

5^{ème} étape – Construire avant-projet et analyse fonctionnelle

Afin que la DSI et la DPI puisse réaliser cette analyse fonctionnelle il convient de disposer des plans (papier et numérique), du CCTP et de tous les documents utiles à l'étude du dossier (par exemple, si des téléphones de sécurité sont prévus il faudra fournir le positionnement défini par le PCSI en amont)

Les vérifications porteront par exemple sur :

- Le nombre de postes de travail (CFA) par rapport au prévisionnel d'occupation des bureaux ou des salles
- La taille des locaux techniques (répartiteur général et sous répartiteur) et de leurs positionnements
- La taille et du nombre de baie en fonction du nombre de prises réseau et des éléments actifs associés

	<h1>Procédure Travaux de câblage courant faible</h1>	Référence procédure
		UB_PILPSE_DPI/DSI_001
		Responsable de la procédure
		A.COHEN / F.POMIES
DPI / DSI		N° Version
		1

Rédacteur(s)	Contributeur(s)	Validé par
G.BOTTIN / H.DESBIEYS P.GUILHEM / J.ALBUCHER	A.COHEN / G.COCCHI / J.DUPART J.GARCIA / P. LE SENECHAL / B. COLOMBIE	Y.JOLLY/F.POMIES

- L'existence de prises réseau pour les besoins techniques (GTC, CTA, Ascenseurs, etc.)
- L'existence et du pré positionnement de prises réseau pour une couverture éventuelle en WIFI et DECT
- La présence (en cas de besoin défini en amont par le PCSI) de prises réseau pour des éléments de sécurité (téléphone de sécurité, centrale SSI, ...). Le plan de positionnement défini en amont par le PCSI devra être joint au dossier.
- Les rocade cuivre et/ou fibre (fonction de la distance) entre le RG et les SR
- Les types et caractéristiques de câbles
- Les types et caractéristiques de fibres

Liste non exhaustive

6^{ème} étape – Exécuter les travaux

L'exécution des travaux est pilotée par le service Conduite d'Opération accompagné ou non d'assistant à maîtrise d'ouvrage (AMO), d'un MOE (Maitre d'œuvre).

L'exécution des travaux est menée par la COP en relation avec la DSI ponctuellement appelée à intervenir pour le suivi en cours d'exécution des travaux (participation ponctuelle aux réunions de chantier).

C'est le Conducteur d'Opération de la COP qui est pilote et sollicite autant que de besoin la DSI voir le Service Exploitation Maintenance.

7^{ème} étape – Valider les travaux

Pré-requis DPI

Etre en possession :

- Du planning prévisionnel de fin de travaux
- Des DOE (Plans, fiches techniques...)
- Documents d'exploitation divers
- De documents de vérification réglementaire obligatoire

Vérification :


- De la conformité par rapport au projet détaillé issu de l'AP et de l'analyse fonctionnelle commune DSI – service conduite d'Opération - service immobilier de Site
- Du bon fonctionnement de l'ensemble

Le service immobilier de site vérifie les conformités

au regard:

- Du cahier des charges.
- Du règlement incendie.
- Du code du travail.
- De l'exploitation (conformité à l'usage) pédagogique des équipements.
- De l'exploitation et de la maintenance technique des équipements.

Les prérequis pour la DSI

	Procédure Travaux de câblage courant faible	Référence procédure
		UB_PILPSE_DPI/DSI_001
		Responsable de la procédure
		A.COHEN / F.POMIES
<i>DPI / DSI</i>		N° Version
		1

Rédacteur(s)	Contributeur(s)	Validé par
G.BOTTIN / H.DESBIEYS P.GUILHEM / J.ALBUCHER	A.COHEN / G.COCCHI / J.DUPART J.GARCIA / P. LE SENECHAL / B. COLOMBIE	Y.JOLLY/F.POMIES

Etre en possession :

- Des carnets de recette de l'ensemble des liaisons CFA (cuivres, fibres, ...)
- Du carnet de câblage comportant les repérages de chaque prise réseau et son positionnement (bureau, circulation, faux plafond, ...)
- Des plans en version numérique

La Vérification portera sur :

- La conformité par rapport au projet détaillé issu de l'AP et de l'analyse fonctionnelle commune DSI – service conduite d'OP - service immobilier de Site.
- Le bon fonctionnement de l'ensemble


8^{ème} étape – Attestation service fait

La réception des travaux est prononcée par le service conduite d'opération (COP). Les documents EXE (EXE 8 et EXE 6 en annexes) sont fournis à la Direction des Moyens Communs pour le déclenchement des paiements. Une copie de l'EXE 8 est adressée à la DSI et au service Maintenance Exploitation pour prendre en compte la date de départ de la Garantie de Parfait Achèvement (GPA).

Le service conduite d'opération transmettra l'actualisation du DOE au référent SI de Site pour mise à jour du SI ALLFA.

9^{ème} étape – Décision de réception des travaux


Le service conduite d'opération envoie le document EXE 6 pour signature à la Gouvernance. Ce document leur sera retourné par courrier interne pour archivage et mise à jour du SI ALLFA.

	Procédure Travaux de câblage courant faible	Référence procédure
		UB_PILPSE_DPI/DSI_001
		Responsable de la procédure
		A.COHEN / F.POMIES
		N° Version
<i>DPI / DSI</i>		1

Rédacteur(s)	Contributeur(s)	Validé par
G.BOTTIN / H.DESBIEYS P.GUILHEM / J.ALBUCHER	A.COHEN / G.COCCHI / J.DUPART J.GARCIA / P. LE SENECHAL / B. COLOMBIE	Y.JOLLY/F.POMIES

5- Annexes

Documents de référence	Directions /Pôles responsables	Lien NUXEO
Spécifications Techniques Détaillées courant faible / fort (S.T.D)	DSI	S.T.D
EXE 8- Réception des travaux Procès-Verbal de levée de réserves	DPI	PV Levées de réserves
EXE 6-Réception des travaux Décision de réception	DPI	Décision de réception

	Procédure Travaux de câblage courant faible	Référence procédure
		UB_PILPSE_DPI/DSI_001
		Responsable de la procédure
		A.COHEN / F.POMIES
<i>DPI / DSI</i>		N° Version
		1

Rédacteur(s)	Contributeur(s)	Validé par
G.BOTTIN / H.DESBIEYS P.GUILHEM / J.ALBUCHER	A.COHEN / G.COCCHI / J.DUPART J.GARCIA / P. LE SENECHAL / B. COLOMBIE	Y.JOLLY/F.POMIES

6- [6/ Glossaire](#)

Sigle	Libellé
BET	Bureau d'Etudes Techniques
MOE	Maître d'œuvre
CCTP	Cahier des Clauses Techniques Particulières
POE	Power Over Ethernet
AP	Avant-Projet
APS	Avant-Projet Sommaire
APD	Avant-Projet Détaillé
CFA	Courant faible
GTC	Gestion Technique Centralisée
CTA	Centrale Traitement d'Air
SSI	Système Sécurité Incendie

CONTACT

Direction des Moyens Communs PILPSE
gabrielle.cocchi@u-bordeaux.fr

T. 05 40 00 24 71

Directions des Systèmes d'Informations
emmanuelle.garot@u-bordeaux.fr

T. 05 40 00 64 17